



Après un accrochage avec une voiture, qui est en tort?

Par **cam000000**, le **06/05/2010** à **14:22**

Bonjour,

hier, j'ai eu un accrochage avec une voiture derrière moi, en voulant faire un créneau arrière, celle _ci dit avoir été arrêtée. A savoir que la rue est en sens unique et qu'elle pouvait reculer, qui des 2 est en tort?

Merci pour votre réponse rapide

Cordialement

Camille